

LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

CH.-F. AUBERT

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré par médaille d'honneur de première classe

(Société libre d'Instruction et d'Education)
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOUCault, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons
ont été exécutés par Gillot.

PARIS
VICTOR PALMÉ, éditeur
76 rue des Saints-Pères
1886

Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés

CHAPITRE XLI

L'ÎLE DE NOIRMOUTIER. — LE PILIER

On entre dans l'île par le *pierré* de la Bassotière, en face de la pointe de *la Cassie*, sur l'extrémité de laquelle une croix a été élevée et domine le gué.

Rien de monotone comme les premiers pas sur cette route plate, poudreuse, limitée d'abord par des digues, des dunes mouvantes, puis par des marais à sel, enfin par des champs de fèves, de pommes de terre ou de froment. Les habitants ne sont pas de physionomie plus gaie et leur language, composé bizarre de patois et de français, prend des tournures d'idiome absolument inconnu.

À moins d'être, du pays, comment, deviner le sens de phrases semblables à celles-ci :

Iai vendu tos mes agrouts. J'ai vendu toutes mes volailles.

O sera trejout pouët pr'anet ! Ce ne sera pas pour aujourd'hui.

Te buffes dans tes dôïgts pre t'achaler, gas ! Tu souffles dans tes doigts pour t'échauffer, mon garçon ?

O t'apprendra à aller belettère. Ca t'apprendra à écouter aux portes !

Ventère-bè, ventere-jà ! Peut-être bien, peut-être non !

Prenez tos tchus potets ! Chassez tous ces canards !

Tchiau gas est-i vriot ! Ce garçon est-il vigoureux !

Si le patois est étrange, plus étrange encore est la prononciation, faite de syllabes brèves ou d'une longueur démesurée, entrecoupées d'émissions de voix, ou sourdes ou éclatantes.

Le tout semble revêche, ainsi que le nom de la première commune traversée : BARBATRE. Ce nom, il est vrai, a été judicieusement déduit par F. Piet, des mots : *barren*, signifiant en celtique la *barre*, le *port*, et de *barte*

appliqué, en vieux français, à un bouquet de bois. C'est exactement la situation de Barbâtre, très voisin de l'ancien et du nouveau débarcadère. Quant au bouquet de bois, appelé autrefois *Bois du Paradis*, synonyme évident de sa beauté, les dunes l'ont enseveli et elles enseveliraient très promptement le bourg, si l'on n'employait tous les moyens pour arrêter leurs ravages.

Cependant, au cours du chemin, des changements se produisent. Des étiers, c'est-à-dire des canaux dans lesquels remonte la marée ; des courseaux, canaux portant à la mer l'eau retenue par les dunes, sont traversés. Au loin, apparaissent les premiers profils de la petite ville, assise sur le havre appelé *Luzan*, et l'on se trouve sur l'isthme sablonneux de *la Tresson*, la partie la plus étroite de l'île, celle où l'Océan peut, dans une tempête, se frayer un passage dévastateur.

« Les travaux d'endiguement au niveau du village de la Guérinière sont insuffisants contre les tempêtes du sud-ouest. Déjà plusieurs fois la mer y est arrivée avec un courant de foudre et presque toujours en pleine nuit, envahissant l'église, la cure et les maisons voisines.

« Le 27 octobre 1882, elle est montée à quarante-cinq centimètres dans les maisons, réveillant les habitants en sursaut et courant se perdre dans les marais voisins. Le vent ayant tourné subitement, la digue des Isleaux, du côté nord-est, fut renversée à son tour et les deux flots marchèrent à la rencontre l'un de l'autre. Si l'on n'y prend garde, l'île sera coupée quelque jour en ce point. »

Les Noirmoutrins comparent familièrement la forme de leur île à celle « d'une épaule de mouton ». On peut, ce nous semble, avec autant de raison comparer ses lignes à celles d'une hache, à manche quelque peu élargi vers la base.

Toute la partie méridionale n'est qu'un mince ruban de terre cerné par les dunes et les vases dont, seule la tenace volonté de l'homme a arrêté le progrès.

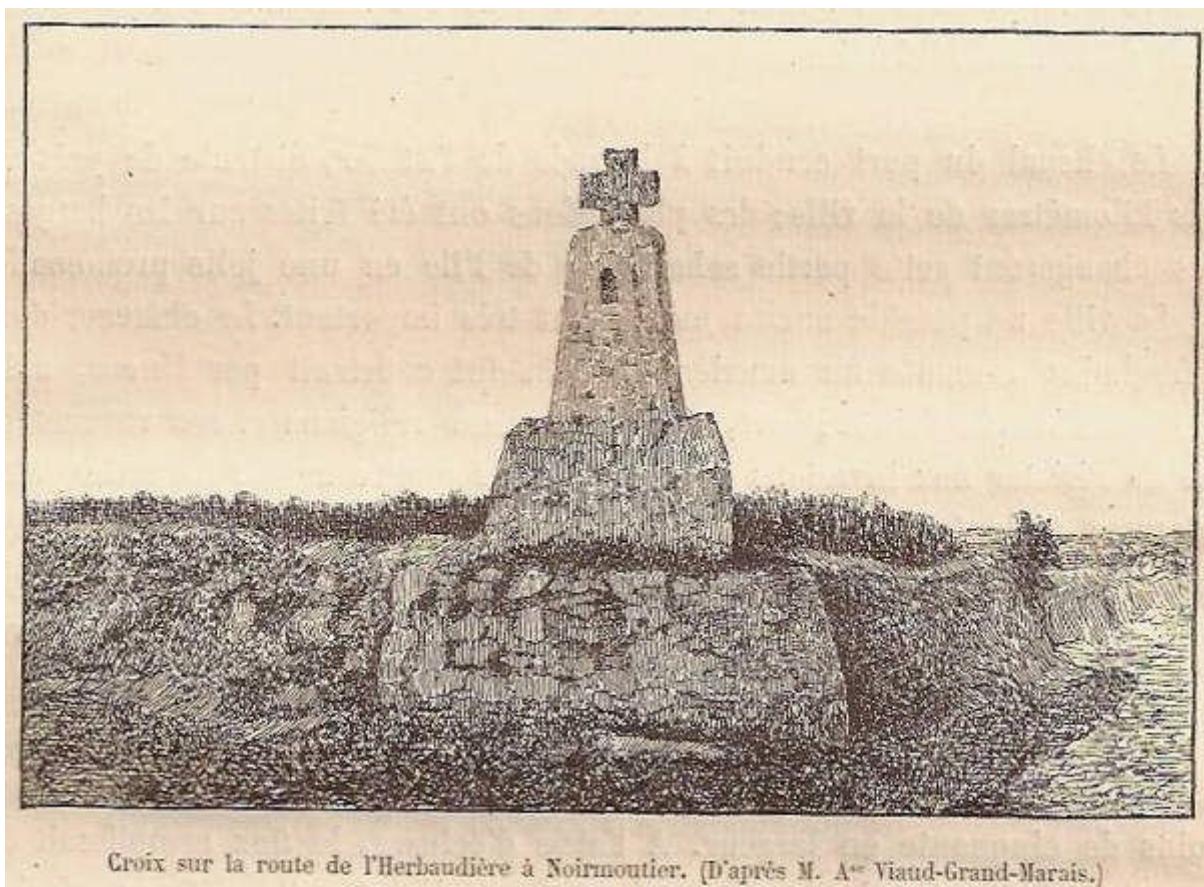
La partie septentrionale, creusée (sur son flanc est) par le havre de Noirmoutier, s'élargit en une sorte de croissant, et tout de suite, quoique les causes de destruction restent les mêmes, l'influence d'une plus vaste surface se fait sentir. Des arbres poussent dans les jardins de *la Guérinière* et de *l'Épine* ; de jolis bosquets ombragent un certain nombre de propriétés de la ville, pendant que, vers la pointe de *la Chaise*, le feuillage du bois de chênes verts promet une excursion charmante.

Douze kilomètres sont franchis ; Noirmoutier est là. Ses maisons basses,

ses rues un peu tortueuses ont un air engageant et propre. Le château lui prête son relief imposant. Une place, ornée d'arbres, confine le port, fréquenté par les barques dé pêche et les navires caboteurs.

Peu profond, menacé par les atterrissements de la baie de Bourgueuf, sur laquelle il s'ouvre, le port n'arme plus comme autrefois pour le long cours, et se souvient à peine que le second navire français, explorateur, en 1816, du fleuve le Paraguay, lui appartenait¹.

De nos jours, les navires jaugeant deux cents tonneaux peuvent encore entrer à Noirmoutier; mais les derniers travaux exécutés, non seulement



Croix sur la route de l'Herbaudière à Noirmoutier. (D'après M. A^e Viaud-Grand-Marais.)

sont insuffisants, ils présentent, dit-on, un véritable danger, à cause de la mauvaise disposition de la jetée. Longtemps ou hésita à les entreprendre ; toutefois, comme ils devaient aider à faire subsister une partie de la population on passa outre.

Quand viendra l'heure de réaliser le projet de dessèchement du Gois, Noirmoutier se verra à peu près obligé de renoncer à son port. Tout au moins, le véritable mouvement de la navigation se détournera-t-il vers la rade de l'Herbaudière, située au nord de l'île, rade très probablement destinée à devenir le port de l'avenir. Une assez belle jetée y a été

¹ L'armateur de ce navire s'appelait M. Joseph Pineau. — Docteur Viaud-Grand-Marais.

construite, et tout y est mieux disposé pour satisfaire aux conditions actuelles réclamées par le commerce.

Très souvent prôné, plus souvent aussi critiqué, le dessèchement du Gois s'imposera de lui-même. Il serait même prochain. L'agriculture y gagnerait une immense surface, sans nul doute fertile, et, comme un canal serait ménagé pour éviter la destruction des marais salants, l'entreprise donnerait les meilleurs résultats.

Les insulaires d'aujourd'hui y rencontreraient une source de profits, en obtenant ainsi les moyens de déployer leur industrie. Noirmoutier perdrat sous le côté pittoresque, mais le bien-être de ses habitants compenserait, et au delà, la modification.

Le chenal du port conduit à la rade de *l'Atelier*, distante de près de trois kilomètres de la ville ; des plantations ont été faites sur les berges : elles changeront cette partie saharienne de l'île en une jolie promenade.

La ville ne possède aucun monument très important. Le château, dont la fondation remonte au neuvième siècle, fut construit par HILBOD, abbé du monastère de Saint-Filbert, pour mettre ses religieux et ses vassaux en état de résister aux invasions normandes. Les quatre angles de cette petite forteresse étaient flanqués de tours. Deux d'entre elles, bien conservées, montrent leur toiture effilée en poivrière. Sur l'une de ces tours, un télégraphe optique correspond avec la pointe de Chémoulin, près Saint-Nazaire, et avec l'Ile-d'Yeu.

La construction entière forme, avec ses murailles épaisses et d'une grande solidité, un quadrilatère d'environ cent mètres de longueur sur moins de cinquante en largeur. À l'aide d'écluses, le flux remplissait les douves profondes, mais depuis environ deux siècles cette défense n'existe plus. Les douves ont été cultivées, quoique le château, à différentes reprises, ait reçu des prisonniers d'État ou de guerre.

Sa place d'armes est devenue l'encadrement du port, qu'elle limite sur un de ses côtés.

Dédiée à saint Filbert, l'église occupe l'emplacement d'une vieille chapelle de l'abbaye primitive. Sa tour, de style roman, est assez élevée, mais moderne. Les retables des autels ne sont pas sans valeur ; toutefois, l'intérêt qu'ils peuvent offrir disparaît devant une visite à la crypte, non que cette dernière soit extrêmement remarquable : son principal mérite réside dans son ancienneté, dénoncée par des dispositions architecturales primitives.

M. J. Piet, continuateur de son père, en a donné la description suivante :

« Les formes romanes, lourdes et massives de la chapelle de Saint-Filbert, sont un témoignage qu'elle est bien du temps que lui attribuent l'histoire et la tradition, c'est-à-dire de la fin du septième siècle.

« La crypte mesure huit mètres cinquante centimètres de longueur, sur une largeur de six mètres ; la hauteur des voûtes, à partir du sol, est : sous clef, de deux mètres vingt centimètres. Le souterrain est divisé en trois nefs d'inégales largeurs, par des colonnes espacées entre elles de un mètre cinquante centimètres, pour la nef du milieu, et de un mètre quatre-vingts centimètres, pour celles des deux côtés. L'ouverture des arceaux, perpendiculaires à l'axe, est de un mètre quatre-vingts centimètres ; toutes les voûtes sont en plein-cintre, niais prennent naissance de quinze à vingt centimètres au-dessus du chapiteau.

« Les colonnes sont au nombre de dix-huit : dix d'entre elles sont en partie engagées dans les murs latéraux ; les huit autres formant, la nef du milieu, sont cylindriques.... Il n'y existe aucune espèce d'ornement autre qu'un tore grossier contournant le pied du fût... On peut donc, avec plusieurs archéologues, reconnaître le style roman primitif et faire dater la crypte au plus tard de l'époque carlovingienne. »

Le plus inattendu, en ce qui concerne l'église noirmoutrine, c'est d'y retrouver la légende des *Sept Dormants* ou des sept frères d'Éphèse, qui, lors de la persécution ordonnée par l'empereur Dèce, auraient été murés dans une grotte où, cent cinquante-sept ans plus tard (sous le règne de Théodose II), on les retrouvait : ils paraissaient être simplement endormis !

Un arceau pratiqué au milieu de l'épaisseur de la muraille, près de la chapelle de la Vierge, abritait, paraît-il, les statues des *Dormants*. On a voulu, chose très probable, y retrouver l'emplacement d'un enfeu : le nom conservé par tradition, semble démentir cette opinion.

On ne s'attarde pas beaucoup, au reste, dans ces recherches architecturales ou légendaires. Noirmoutier offre d'autres sujets d'un intérêt plus saisissant. Battue sans relâche par la mer, qui lui a enlevé nombre de lambeaux, laissant subsister à leur place une dangereuse ceinture d'écueils, l'île, de forme très irrégulière, est plus basse à son centre qu'à sa circonference, et, sur les deux tiers de son étendue, embrassant en ses replis cinquante kilomètres, elle se trouve au-dessous des hautes marées.

La côte ouest, recevant les flots du large, est la plus exposée. L'isthme de la Tresson, réunissant les deux communes de Noirmoutier, reçoit des chocs formidables, et un îlot, dit du *Pilier*, est maintenant distant de cinq kilomètres de la pointe de l'Herbaudière, qu'il prolongeait jadis, sinon naturellement, tout au moins par le moyen d'une petite digue.

A l'action de la mer, se joint la progression menaçante des dunes, pouvant atteindre, d'après des calculs rigoureux, une activité de vingt mètres par an !

« En 1765, par un seul ouragan, plus de dix maisons de la paroisse de Barbâtre furent ensevelies sous les sables, et l'on voyait encore quelques années plus tard le sommet d'un moulin à vent qui y fut englouti, comme le monument irrécusable de cet affreux événement. » (F. Piet.)

Contre un pareil état de choses, il ne peut y avoir qu'un remède : les plantations de végétaux poussant vite et, bien dans les sables, car, ainsi que le constatait F. Piet, l'activité des dunes vers les parties ouest et sud-ouest a quelque chose d'effrayant ».

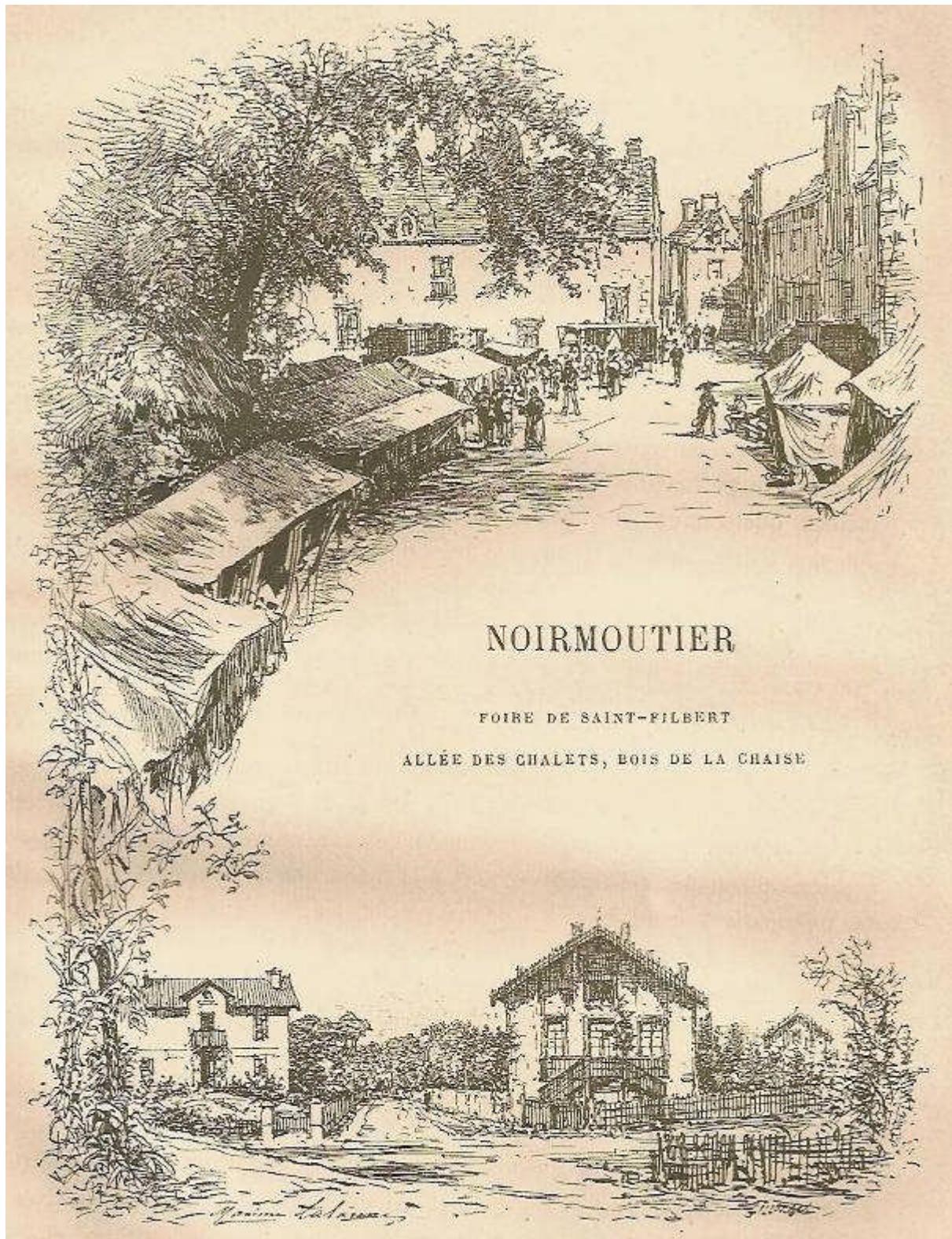
De sages mesures ont été prises, et un arrêté du préfet de la Vendée, arrêté toujours en vigueur, tellement son utilité est reconnue, défend d'opérer sur les dunes aucune coupe d'herbes, broussailles, arbustes, roseaux ou racines quelconques des plantes communément employées à la fabrication des balais, comme, aussi, d'y laisser vaguer des bestiaux destructeurs de ces mêmes plantes, et d'y opérer des fouilles ou enlèvement de sable.

Les pins se dresseront bientôt, il faut l'espérer, à la place des roseaux ; le danger sera conjuré, et les habitants, comme ceux des Landes, auront trouvé une source nouvelle de revenus.

La côte orientale n'a pas subi moins de transformations. Profitant des atterrissements incessants fournis par la baie de Bourgneuf, des digues furent élevées et des terrains, situés à près de cieux mètres au-dessous de la mer, se trouvèrent conquis à l'agriculture. Il faut lire dans les *Recherches sur l'île de Noirmoutier*, de F. Piet, les tâtonnements, les déboires, les désastres et, toutefois, la réussite de l'entreprise. Sans ces digues, l'existence même de l'île eût été depuis longtemps compromise. De nos jours, elles sont, soigneusement entretenues et le dessèchement du Gois les assurerait, les continuerait de la manière la plus heureuse.

Noirmoutier deviendrait alors une sorte de presqu'île, pointant dans l'Océan.

Le littoral de l'île peut donc être à peu près exactement divisé moitié en dunes, moitié en digues, et, F. Piet calculait que si la surface cultivée, située *au-dessus* du niveau de la haute mer, est de sept millions vingt-deux mille six cents mètres carrés, la surface, également cultivée, mais placée *au-dessous* de ce même niveau, atteignait vingt-neuf millions six cent neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-sept mètres carrés.



En admettant que l'homme, abandonnant ce domaine, eût laissé les dunes et la merachever leur œuvre commune, l'époque peut presque être calculée où Noirmoutier aurait sombré sous les flots, ne gardant intact, comme l'ilot du Pilier, que le noyau granitique, son assise.

M. J. Piet, dans les annotations aux *Recherches* de son père, expose de la manière suivante l'historique des dessèchements.

« De 1700 à 1800 furent obtenus :

« 1^e *L'Enclos-Vieux l'Enclos-Second et l'Enclos-Neuf*, par JOSSE HERTFELT, ancien gouverneur de l'île. Antoine-François de la Trémouille, duc de Noirmoutier, en exigea de lui, en 1711, la cession, à son profit, moyennant la somme de dix mille livres, lorsque ces enclos, d'une superficie d'environ trente hectares, en terre de première classe, ont aujourd'hui une valeur vénale plus que décuplée.

« 2^o *La Lide*, joignant *l'Enclos-Vieux et l'Enclos-Neuf*, ci-dessus désignés, par CORNILL JACOBS, négociant, tige de la famille Jacobsen actuelle.

« 3^o *La Berthe et Cailla*, par M. FRANÇOIS BOUCHERON, aussi négociant, pour lequel cette opération a été si désastreuse, par suite de la destruction de ses digues par la mer, qu'après son décès, arrivé à Nantes en 1811, sa succession a été déclarée vacante.

« 4^o *La Grande-Rouche, les Isleaux et le Clouet-des-Isleaux*, par DUHOUX d'HAUTERIVE, ancien gouverneur de l'île.

« 5^e Les Petites-Retrates, le Terrain-Neuf, le Portet, le Boucaud, par LEBRETON DES GRAPILLIÈRES, négociant.

« 6^o Enfin, *le Griffer, la Banche, la Bassolière, Gâtine-Neuve, Grand-Chapelain, les Glouets, les Bas-Isleaux* et autres, par divers particuliers.

« Le tout représentant une superficie de plus de deux cent trente-huit hectares.

« Mais, de 1808 à 1858, l'accroissement a été presque prodigieux, car il a été conquis sur la mer :

« 1^o Par la famille JACOBSEN, les terrains de *Luzan, de la Nouvelle-Brille et de la Tresson*, d'une superficie collective de deux cent soixante-six hectares. Ces deux derniers dessèchements ont été dirigés par M. AUGUSTE JACOBSEN.

« 2^o Par la Société générale d'endiguement et de drainage, un terrain, situé à Barbâtre, entre Cailla et la BassOtière, d'une contenance d'environ cent vingt-quatre hectares.

« 3^o Et par divers particuliers, trois petits terrains, nommés *la Rouchère, la Banche-Neuve et la Lide-Neuve*, mesurant ensemble douze hectares.

« Ce qui donne pour cette période de cinquante ans, un total de quatre cent deux hectares.

« De sorte que, depuis un siècle et demi, l'île s'est accrue, par les alluvions, de six cent quarante hectares, c'est-à-dire de plus d'un septième de la surface totale préexistante, et au delà d'un quart de celle du terrain d'alluvion. »

Bien loin donc de se trouver, maintenant, menacée de disparition, Noirmoutier a énergiquement entamé la lutte, et la victoire lui est restée.

Sur le sol ancien et nouveau poussent de belles cultures qu'il serait possible de rendre meilleures encore : du froment, du seigle, de l'orge, des fèves, du lin, du fourrage. Depuis quelque temps, on s'occupe beaucoup de la pomme de terre hâtive, si recherchée en Angleterre, et de la culture des asperges, qui y deviennent excellentes.

L'île possédait, autrefois, des vignobles assez importants, donnant un vin faible, mais précieux pour la population, privée de belles sources courantes. Actuellement, le vin figure à peine dans la production générale.

Une industrie agricole, celle du beurre, réclamerait de promptes améliorations. Les cultivatrices de Noirmoutier auraient grand besoin qu'une fermière des environs de Rennes, par exemple, vint leur enseigner à tirer meilleur parti du lait de leur bétail, chose facile, ce lait, bu pur étant excellent ; mais les procédés de fabrication le convertissent en beurre médiocre et souvent détestable.

A Barbâtre, on élève d'assez bons chevaux, et partout dans l'île on s'occupe d'élever des ânes.

Le sel a toujours été une des grandes ressources des Noirmoutrins, chose naturelle, vu la grande surface occupée par les marais salants. Puis vient la pêche en général, fournissant du poisson, des crustacés, des mollusques exquis. Les huîtres y sont fort belles et excellentes.

L'emploi des engrains marins tend à augmenter, de même que la production de la soude et, ainsi que le constate la *Statistique des Pêches maritimes* du Ministère de la marine, « en général, la situation des pêcheurs est satisfaisante et tend à s'améliorer. »

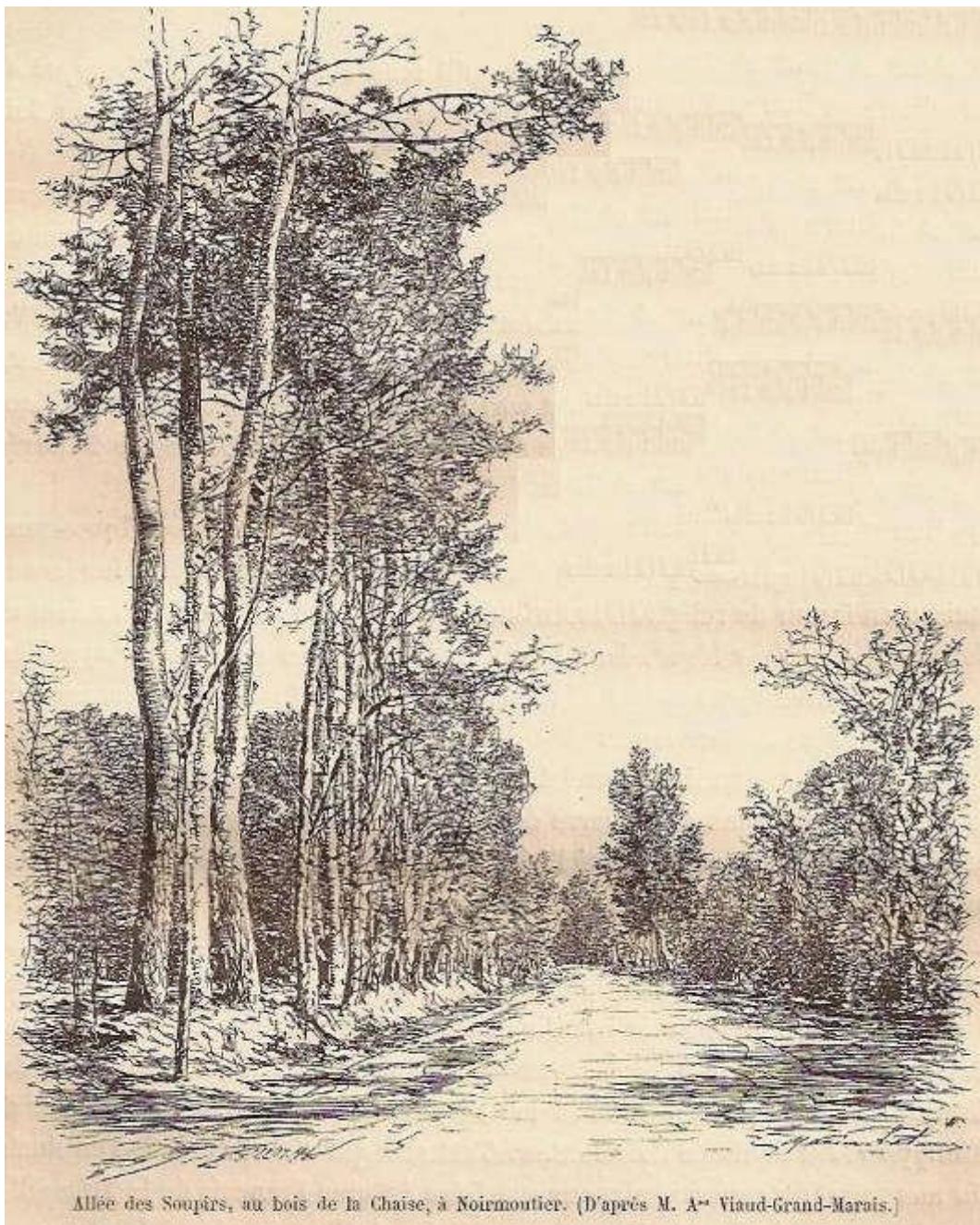
L'avenir des habitants semble ainsi entrer dans une certaine voie de progrès, que l'on a plaisir à consigner, et que les projets à l'étude achèveront, il faut l'espérer, de rendre stable et fructueuse.

Le nom de l'île a donné lieu à nombre d'interprétations, parmi lesquelles le latin et le celtique tiennent la première place. L'opinion commune reconnaît l'orthographe de HER ou HÉRIO comme véritable ; parfois, aussi, on écrivait ER, I'N, qui, plus tard, précéda le nom, tiendrait à la racine même du mot, d'après dom Le Pelletier.

On y ajouta, comme une sorte de qualificatif, le mot *moutier*, forme du vieux langage désignant un couvent, une abbaye, parce que SAINT FILBERT, le fondateur de l'abbaye de Jumièges, obligé de fuir la persécution d'Ebroïn, maire du palais de Clotaire III, se réfugia près d'Ansoald, évêque de Poitiers, qui l'envoya créer une fondation nouvelle à L'ÎLE D'HER. L'abbaye de Saint-Filbert suivit la règle de saint Benoit ; les religieux, par conséquent, portèrent la robe noire, et le peuple les désigna bientôt sous le nom de moines noirs.

Filbert vécut dans l'île de 674 à 684 ; il y mourut le 20 août. A lui incontestablement revient l'honneur d'avoir encouragé chez les Noirmoutrins le goût des travaux de la terre.

Son abbaye, richement dotée par Charlemagne et Louis le Débonnaire servit de refuge et de lieu d'exil à plusieurs personnages célèbres parmi lesquels on cite « ADALARD, petit-fils de Charles Martel, neveu de Pépin le Bref



Allée des Soupirs, au bois de la Chaise, à Noirmoutier. (D'après M. A^{me} Viaud-Grand-Marnis.)

et cousin de Charlemagne, qui l'aimait beaucoup. » De l'ombre où reste l'histoire de l'île, surgissent les tristes épisodes des invasions normandes au septième et au neuvième siècle. De 850 date la fondation du château, qui n'empêcha pas le retour des calamités, puisque, cinq ans plus tard, les

religieux, expulsés, devaient céder la place aux pirates tenant garnison dans l'île.

ERMENTAIRE, moine de Noirmoutier, contemporain de ces faits, en a écrit la relation dans sa chronique de la translation des reliques de saint filbert sur le continent.

C'est encore à la même époque qu'il faudrait, d'après la *Chronique de Saint-Brieuc*, faire remonter le premier essai de traversée du passage du Gois à marée basse.

Une assez longue période de troubles divers suivit, et en 1096 on trouve les seigneurs de la Garnache et de Beauvoir propriétaires de la plus grande partie de Noirmoutier, au lieu et place des moines de saint Filbert.

Au douzième siècle (1137), le divorce d'Éléonore de Guyenne et de Louis Vil rompit le lien qui, un moment, avait réuni l'île à la France. Comme le reste du Poitou et de l'Aquitaine, elle fut portée en dot, par Éléonore, à Henri Plantagenet, roi d'Angleterre. Une lutte affreuse de plus de trois siècles de durée entre les deux royaumes fut le fruit de cet événement.

En 1205, Pierre de la Garnache, mourant, voulut réparer quelques-unes des exactions commises par ses ancêtres contre les Bénédictins. Il fonda une maison en faveur de religieux Bernardins, établis sur l'îlot du Pilier, voisin de Noirmoutier, et leur légua, dans l'île même, des terres depuis lors appelées, pour leur ensemble, *l'abbaye Blanche*, qualification tirée de la couleur du costume des nouveaux venus.

On retrouve, parmi les noms des seigneurs de Noirmoutier, ceux de Marguerite, seconde femme de Pierre de Dreux, duc de Bretagne ; de Clisson : le père du connétable ayant épousé l'héritière de l'île, Jeanne de Belleville, dame de Montaigu et de la Garnache². Puis, vient le nom de Louis de Sully, dont la famille porte l'héritage dans la célèbre maison de La Trémouille, qui compte plusieurs personnages historiques, entre autres, Louis VII, *le chevalier sans reproche*, le vainqueur de la bataille de Saint-Aubin du Cormier, journée qui décida du sort de la Bretagne. Marie-Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, fameuse par sa beauté et par sa puissance en Espagne, à la cour de Philippe V, fut dame de Noirmoutier. C'est elle qui obtint l'érection en duché du marquisat du même nom, pour son frère Antoine-François de la Trémouille.

Le prince de Condé, devenu propriétaire de l'île, la céda à la couronne, pour une somme de dix-neuf cent mille livres.

² C'est probablement en souvenir de ce passage d'un Clisson dans l'île, qu'un des marais salants de Noirmoutier s'appelle Josselin : la capitale du comté de Porhoët appartenant à Clisson.

Les Anglais apparurent souvent sur les côtes de l'île. Leur funeste visite, en 1390, faillit ruiner complètement Noirmoutier, mais les habitants ne céderent pas à la force et, bravement, conservèrent possession du château.

En 1524, les Espagnols ; en 1569, les protestants de la Rochelle ; en 1674, les Hollandais, sous la conduite de Tromp et de Horn ; puis, dans tout le courant du dix-huitième siècle, les Anglais firent éprouver de grands dommages aux Noirmoutrins. Toujours courageux, cependant, les services rendus par eux à la patrie commune leur valut des priviléges spéciaux, et les *Loups de mer*, ainsi que les Anglais appelaient les matelots du pays, continuèrent à faire l'admiration de leurs ennemis eux-mêmes et à justifier le nom *d'Ile de la Marine*, que la France donnait à Noirmoutier.

Ils faisaient davantage encore, car ils trouvaient le moyen de donner aux Anglais des leçons élevées d'humanité. En 1747, le *Maidstone*, de cinquante canons, commandé par Keppel, depuis amiral, donnait la chasse à un navire bordelais richement chargé; dans l'ardeur de la poursuite, le vaisseau anglais vint se jeter contre les écueils nommés *les Pères*. Keppel et son équipage purent se sauver ; ils abordèrent à l'Herbaudière. Le gouverneur de Noirmoutier, Girault des Marais, oubliant que la perte du *Maidstone* avait été causée par le désir de capturer un navire français, voulut voir dans les étrangers ce qu'ils étaient devenus en réalité : des naufragés.

On ne peut que louer une conduite aussi généreuse : seulement, il est permis de se demander si des circonstances semblables eussent produit le même résultat en Angleterre....

Les événements ultérieurs appartiennent à l'histoire politique contemporaine et leur relation nous est interdite par l'impartialité même. Il sera certainement plus réconfortant, et plus intéressant de nous souvenir des noms dont Noirmoutier garde la mémoire.

JACQUES BAUGÉ, chef pilote sur les vaisseaux du roi, sauva seul à l'État, en 1699, *quatorze vaisseaux de guerre*.

Vers le même temps, un Noirmoutrin, DORINEAU DE LA JOUSSELI-NIÈRE, voyant un petit navire de l'île poursuivi par des Anglais, qui l'avaient forcé de s'échouer et comptaient l'amarriner en pleine mer, se mit à la tête de plusieurs braves marins, monta à bord du navire échoué, malgré une pluie de balles et de boulets, puis finit par le ramener au port.

Le 18 mars 1781, un second fait du même genre avait pour héroïne une jeune fille, Mlle FÉLICITÉ BÉVIER.

Une gabare française, poursuivie, s'était réfugiée à la côte de la Martinière, près du village de l'Épine.... Déjà l'équipage, trop faible, était descendu à terre, quand Mlle Bévier, attirée comme plusieurs autres personnes par le bruit de la canonnade, reprocha vivement aux hommes, spectateurs du combat, la lâcheté qu'ils montraient en laissant capturer la gabare. Ses reproches restant sans effet, elle n'hésite pas, s'empare d'un fusil et s'élance vers le rivage pour courir au secours de la gabare. Sa conduite fait rougir les marins, bientôt ils l'ont rejointe ; le navire français est sauvé, pendant que les Anglais s'éloignent à toutes voiles.

Trois ans après, le 17 juillet 1784, le maréchal de Castries, sur l'ordre de Louis XVI, écrivait à l'héroïque jeune fille pour lui exprimer toute la satisfaction du roi³...

Un nom célèbre et aimé à Noirmoutier, celui de JACOBSEN, a l'honneur d'apparaître dans l'histoire de Hollande, dont la famille est originaire, et dans celle d'Espagne, où l'un de ses membres, MICHEL JACOBSEN, amiral général de Philippe II, mérita par ses exploits le glorieux surnom de *Renard de la mer*, et après sa mort une place dans la cathédrale de Séville, près de Christophe Colomb et de Fernand Cortez.

Ce nom appartient également à notre histoire maritime, puisqu'une des filles de Michel Jacobsen fut la mère de Jean Bart !

Un arrière-petit-fils de Michel, CORNIL—GUILAIN JACOBSEN, né à Dunkerque, maintenu dans sa noblesse, en 1787, par le roi Louis XVI, s'établit à Noirmoutier et y fit des dessèchements importants. C'est lui qui renferma, à l'extrémité de l'île, la propriété de la Lyde, appliquant à son œuvre la méthode employée par ses ancêtres en Hollande. Grâce à lui, l'île de la Crosnière, près Beauvoir, fut conquise (1767) sur l'Océan et la paroisse de Notre-Dame du Pé lui dut son existence. Le roi l'en fit patron et seigneur. Un navire, le *Duc de Bourbon*, armé par ce Jacobsen et ayant à bord un équipage noirmoutrin, fit, vers le dernier tiers du dix-huitième siècle, deux glorieuses campagnes.

JEAN-CORNEILLE JACOBSEN DE LA. CROSNIÈRE, son fils, maire de Noirmoutier, continua ces utiles travaux et dessécha, à l'entrée du port de Noirmoutier,

³ Ces faits sont empruntés : le premier à F. Piet, les deux autres à J. Piet, qui nous apprend que la lettre originale du maréchal est conservée dans la famille d'Arondel.

le grand et le petit Mullembourg, connus sous le nom de *terrains Jacobsen*.

AUGUSTE JACOBSEN, lui aussi maire de l'île, suivit les exemples de son père et de son grand-père. De 1829 à 1855, il obtint les magnifiques dessèchements de la Nouvelle-Brille et de la Tresson.

Quatre autres noms, dit avec raison le docteur Viaud-Grand-Marais, ne peuvent être laissés dans l'oubli : ceux de FRANÇOIS PIET, l'auteur des *Recherches sur Noirmoutier*, et de JULES PIET, son fils, continuateur de l'oeuvre. Il faut y ajouter LUBIN IMPOST, le fabuliste, et ÉDOUARD RICHER, savant publiciste, penseur profond. Un neveu de ce dernier, portant comme lui les noms d'Édouard Richer, a laissé la réputation d'un administrateur intelligent et bienveillant. L'une des rues de la ville de Noirmoutier lui doit son appellation.

Il nous reste à parcourir les sites principaux de l'île, qui ne tarderaient pas à être célèbres si on les connaissait davantage.

Le plus grand inconvénient de Noirmoutier est de manquer d'eau courante. Elle possède seulement des puits. Deux sont fort estimés. Le puits de l'Aquenette et le puits *Pignolet* ; ce dernier donne des eaux ferrugineuses.

Chemin faisant, rappelons-nous que des vestiges de monuments mégalithiques et de ruines gallo-romaines ont été retrouvés dans l'île ; mais ils n'ont pas dû avoir, comme en Bretagne, à Carnac et à Locmariaker, une importance capitale.

Cela n'a pas empêché plusieurs écrivains, Édouard Richer, particulièrement, de réclamer pour Noirmoutier l'honneur d'avoir possédé le collège des druidesses dont parlent plusieurs auteurs latins, et surtout Pomponius Mela, collège généralement placé clans l'île bretonne de Sein. La difficulté d'accorder des textes obscurs et des noms n'arrêta pas Richer. Il prouvait fort bien, comme on peut prouver ces sortes de choses, que Noirmoutier était l'île nommée Sein, résidence des druidesses oit des femmes Samnites, tour à tour placées à l'île du Met et à Bouin.

Mieux vaut ne pas discuter ces questions sans réponse précise possible, et, après avoir joui du beau coup d'oeil dominé par le coteau du Pé-Lavé⁴, entrer dans le bois de chênes verts de la Chaise, qui prolonge les plantations de pins faites par la famille Jacobsen.

Serait-on toujours à Noirmoutier, cette île presque sans relief, sans un

⁴ L'étymologie réelle de ce mot paraît être : colline de l'Abbé, du latin *podium* hauteur. En Auvergne, le mot *puy* est encore employé dans le même sens.

seul ruisseau d'eau courante, et n'offrant guère à la vue que des rivages vaseux ou couverts de dunes, à peine égayés par sa jolie petite ville ?

Voici une côte élevée, rocheuse, accidentée, toute couverte de chênes verts, mêlant leurs racines à des blocs de grès énormes. Chaque pas conduit vers de nouveaux aspects : le temps s'écoule et l'on n'y songe que pour regretter de ne pouvoir doubler les heures.

La *pointe Saint-Pierre*, très élevée, regarde la baie de Bourgneuf. De son pied s'étend, jusqu'à la *pointe des Dames*, une jolie plage de sable fin, brodée par la vague qui vient s'y briser avec douceur.

Du sommet rocheux, l'horizon embrasse la baie et la côte entière de Pornic, dont les moindres contours se révèlent, accusés sur le fond du ciel, en même temps que Bourgneuf et Bouin se détachent, semblables à des îles, au-dessus de la surface du marais.

La pointe du phare ou *des Dames* amoncelle pittoresquement ses rochers, ses arbres pour former la voûte d'une anfractuosité, au creux de laquelle se tapit une petite cabane occupée par les douaniers de service. On ne saurait souhaiter halte plus romantique, et les masses de granit descendant, heurtées, vers la mer, y ajoutent une nuance sombre qui fait valoir les couleurs douces du tableau. Par malheur, ce coin privilégié se trouve justement à la place voulue pour recevoir l'embarcadère du bateau à vapeur de Pornic. Pendant la belle saison, ce bateau fait régulièrement le voyage, chose très agréable pour les baigneurs, mais qui, en nécessitant l'établissement du pont, gâte la plus charmante des retraites du bois de la Chaise.

Très près de cette pointe, on visite la grotte où saint Filbert, dit la légende, aimait à venir méditer et prier. L'oratoire naturel, admirablement choisi, est formé par des roches de grès se rejoignant presque entièrement à leur partie supérieure. Ici encore, hélas ! l'incurie tend à détruire le travail des siècles. Ces roches sont minées sans relâche dans toutes leurs parties friables, par des gens qui en retirent de la « terre à polir » ! De fortes amendes devraient punir un tel vandalisme.

Et l'on avance toujours avec plaisir, n'ayant pas assez de regards pour tout voir, pour tout admirer.

Au moins, faut-il obtenir la permission de gravir la tour Plantier, observatoire si ingénieusement disposé et qui plane au-dessus d'un horizon si vaste, si riant.

Vers l'ouest, la côte du Croisic et la tour carrée du clocher du bourg de Batz sont visibles ; l'embouchure de la Loire, la pointe Saint-Gildas viennent ensuite, continuées par les rochers de Préfailles, les rivages dentelés et le

château de Pornic, enfouis sous les arbres ; les plages limoneuses de la Bernerie, de Bourgneuf, de Bouin, et les premiers contours de Noirmoutier. Entre ces grèves, la mer, brillante, fait onduler ses vagues, plaquées d'or par le soleil, et les voiles des barques passent, agiles, pendant que les filets, soulevés, laissent, çà et là, transparaître les écailles diamantées des poissons.

On descend de la tour avec regret, mais le bois de la Chaise n'a pas livré toutes ses beautés. *La pointe du Tambourin*, un peu plus aride, un peu plus sauvage, s'échancre pour former une grotte spacieuse où, volontiers, on resterait des heures à contempler l'Océan.

Comme il fait bon se livrer au flot sur ces plages calmes et si bien abritées ! Vaste également, la grève de la *Claire*, contenue entre la pointe du Cob ci celle du *Vieil*, mais la côte la défend mal du vent du nord. Pendant que les dunes remplacent les chênes du bois, une herbe rare et courte tapisse ces monticules sablonneux, émaillés d'une petite églantine naine, jaunâtre, très vivace.

Recevant sans obstacle le souffle de l'Atlantique, la pointe du Cob, située en face de roches formant îlot à mer haute, recule constamment effritée. Une masse de terre pend à son extrémité, retenue seulement par les racines d'un petit chêne entrelacées à celles des arbres voisins....

L'air de la nier passant au-dessus du bois, rasant la cime des pins et la tige des bruyères, prend une pureté exquise, favorable aux poitrines délicates. Le feuillage des chênes verts, ou yeuses, est sans doute un peu triste, mais il brave les plus grandes chaleurs comme les froids les plus rigoureux, et sa couleur foncée repose la vue des éblouissements projetés par le jeu de la lumière sur les flots.

Puis, comme si c'était trop peu de ces séductions, auxquelles il ne manque que des ruisseaux d'eau douce pour être parfaites, le bois de la *Blanche*, reste de l'abbaye des Bernardins fondée par Pierre de La Garnache, invite à fouler ses pelouses, rafraîchies par des ormeaux, des coudriers, des haies de plantes toujours vertes.

Le port de *l'Herbaudière* conviera au spectacle attrayant de l'arrivée des pêcheurs.

Enfin, un petit voyage à l'îlot du PILIER tentera les esprits plus aventurieux.

Une tradition constante veut que le Pilier ait été réuni à Noirmoutier ; l'étude des lieux porterait à l'accueillir.

Ces chaussées de brisants ont dû résister à l'attaque continue de la mer, mais les terres, les sables, les vases ont été emportés. Évidemment, les *Pères*, les *Bœufs*, le *Pilier* devaient être reliés entre eux ou du moins, ainsi que nous l'avons déjà dit, il devait être facile de passer d'un îlot à l'autre, passage que l'on essaya de conserver par le moyen d'une digue détruite depuis bien des siècles.

Le *Pilier*, dont le nom a fait l'objet de vives discussions⁵, est un bloc de granit d'un kilomètre à peine de pourtour, orienté vers le nord-ouest de Noirmoutier.

Deux tours, l'une munie d'un phare, sont bâties dans la partie nord ; un fortin, des retranchements, un corps de garde, une citerne ont été construits sur la partie sud par Louis XIV (1710-1713), qui avait reconnu la nécessité de protéger l'entrée de la Loire et d'empêcher l'établissement, sur le *Pilier*, de corsaires ennemis. Des modifications ont rendu ces défenses efficaces. Quatre plates-formes permettent de se servir de canons rayés tirant à barbette. En temps de paix, cette position n'a plus de soldats, et les trois gardiens du phare, restent toujours seuls au milieu de l'immensité.

L'appareil lenticulaire Fresnel⁶, de premier ordre, posé en 1876, remplace l'appareil datant de 1829 ; il présente l'apparence d'un feu fixe, varié par des éclats rouges, qui brillent de quatre en quatre minutes, précédés et suivis non pas d'une éclipse totale, mais d'un affaiblissement de lumière qui dure un peu plus d'une demi-minute. Par un beau temps, ce feu peut être aperçu à la distance de vingt-quatre milles marins⁷.

Il rend les plus grands services à la navigation de ces parages⁸.

Ce fut sur ce minuscule radeau granitique que les religieux bernardins s'établirent, vers la fin du douzième siècle. Leur position ne tarda guère à y devenir critique et inspira au seigneur de la Garnache la pensée de les installer sur le terrain de Noirmoutier, qui, depuis lors, s'est appelé la *Blanche*.

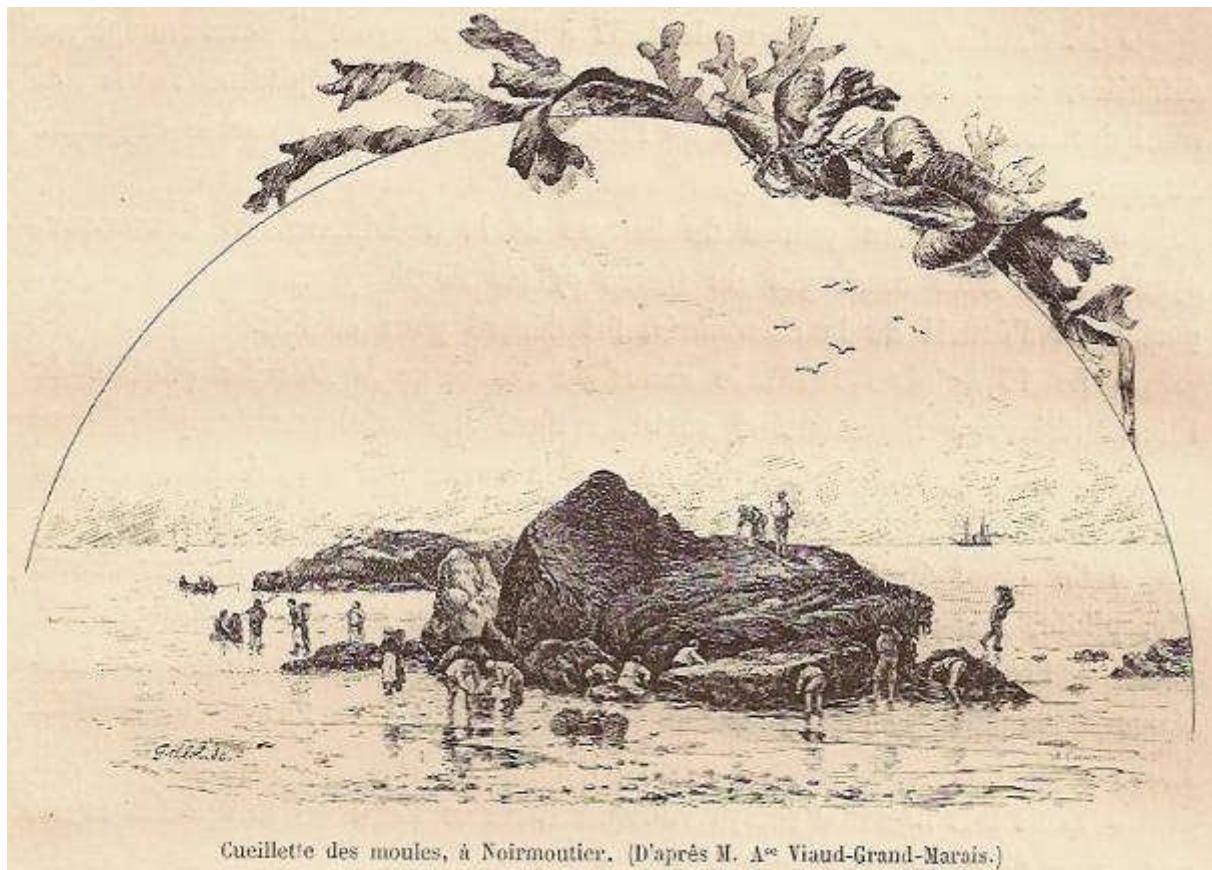
Actuellement, nous venons de le voir, les trois gardiens du phare sont seuls en temps de paix. Fasse Dieu que cette solitude ne soit jamais

⁵ On a voulu, principalement, le faire venir de l'existence du fameux collège de druidesses, dont parle Pomponius Miela. On est même allé jusqu'à dire qu'il dérive du mot *pibler*, peuplier, opinion bizarre, appliquée à une roche dénudée. Il nous est peut-être permis de dire que nous croyons le nom défiguré par une prononciation mauvaise et que, vu son extrême aridité, Pilot dut être qualifié de *pelé*.

⁶ Voir le premier volume, chapitre : *Phares et sémaphores*.

⁷ Un peu plus de quarante-quatre kilomètres.

⁸ Revoir le chapitre : *Navigation de la Loire* du présent volume.



troublée, sinon par des excursionnistes, avides de se rendre compte comment on peut vivre dans un pareil lieu.

La condition de ces braves gens est toutefois meilleure que celle des gardiens des *Héaux de Bréhat*, des *Roches Douvres*, près Paimpol ; d'*Amonenn*, près Sein ; du *Diamant*, près de la petite ville du Conquet⁹ ; quoiqu'ils puissent parfois se trouver pendant une quinzaine entière privés de toutes communications avec la terre ferme.

Leurs loisirs sont occupés par des essais de jardinage, infructueux du reste; par la chasse aux oiseaux de passage et la préparation d'algues délicates pour albums. Les abords du *Pilier* sont, sous le rapport de la récolte des plantes marines, d'une incroyable fertilité.

Mais, à la louange de ces esclaves du devoir, il faut dire que trop souvent, pendant l'hiver ou lorsque la tempête souffle, un de leurs soins principaux est de se tenir attentifs au moindre bruit pouvant déceler à leur expérience des naufragés à secourir.

Un des historiens de Noirmoutier¹⁰ a gardé à la reconnaissance publique les noms de plusieurs des héroïques sauveteurs ayant appartenu à l'île.

⁹ Voir pour tous ces points le second volume.

¹⁰ M. Viaud-Grand-Marais.

M. Gautier, garde-phare, de 1857 à 1879, a accompli deux sauvetages difficiles, celui de l'équipage du brick *le Jeune Paul*, capitaine Tassin, et celui des hommes d'une barque de l'Île-d'Yeu, commandée par le capitaine Dupont.

« Vers 1869, un patron de barque de la Guérinière, M. CHANTEREAU, ayant sauvé trois naufragés du *Queen of the South*, grand navire anglais perdu sur l'écueil de la Couronnée, fut décoré pour ce fait.

« Le 15 octobre 1878, le canot de sauvetage le *Massilia* (station de l'Herbaudière, à Noirmoutier) sortit, malgré une violente tempête, pour sauver l'équipage du *Tyrus*, échoué sur la roche des *Barjolles*, au sud-est du *Pillier*.

« Ce canot était monté par JOSEPH MÉTIER père, pilote, patron ; MÉTIER fils, pilote, sous-patron. JEAN BOUCHERON. — JEAN DAMOUR. - FRANÇOIS RENAUD. - PITRE BOUCHERON. - JEAN-MARIE MÉTIER. - JOSEPH GALAIS. - JEAN-MARIE RAIMONDEAU. - PIERRE IZAGARD - JOSEPH ISACARD - PIERRE CHARRIER. - FRANÇOIS MÉTIER. - CHARLES BEILVERT...

« Trois fois le canot essaya vainement de sortir; trois fois il fut rejeté par la mer, et repartit enfin, malgré les cris, les supplications, l'affolement des femmes des marins et de la population restée sur le rivage....

Les sauveteurs réussirent à embarquer les neuf hommes du *Tyrus* (navire norvégien), et parmi eux le capitaine Telepsen, qui apprit au patron que trois de ses matelots avaient été enlevés au moment où le *Massilia* sortait si généreusement. »

Un dernier trait marque la constance de ces hommes pour qui on voudrait inventer un mot nouveau exprimant toute l'admiration méritée par leur courage.

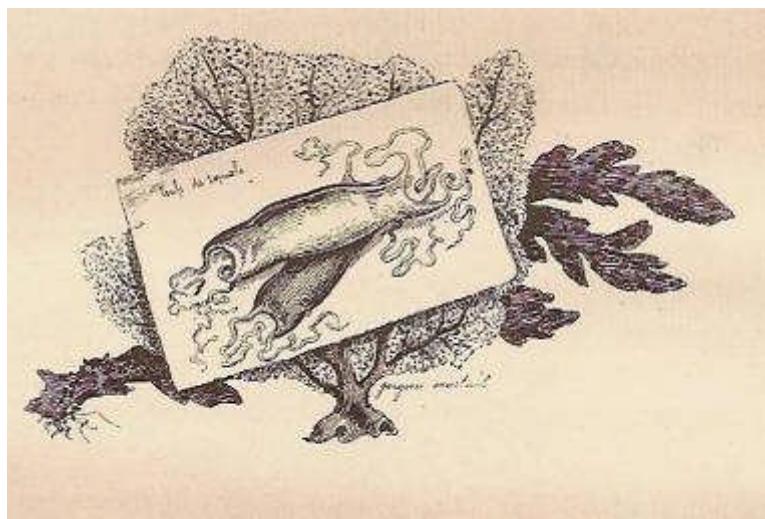
« ... Les sauveteurs, après avoir déposé sur la jetée leurs naufragés presque sans vie, restèrent mouillés aux os, rompus de fatigue et sans manger, jusqu'à six heures et demie du soir, dans leur canot, qu'ils ne voulaient pas abandonner et qu'ils ne pouvaient ramener à terre ! »

De pareils actes consolent des tristesses inévitables de la vie, car ils relèvent l'humanité et font oublier les luttes qui trop souvent la déshonorent.

Reprendons pied à l'*Herbaudière*. La jetée de ce port, destinée selon toute vraisemblance à un si grand avenir, est longue de quatre cent soixante-cinq mètres. La mer, par malheur, y envoie trop souvent des paquets ; mais, dans ce cas, les vents permettent d'aller mouiller sous l'abri du bois de la Chaise. En somme, donc, la position est bonne. Elle conservera à Noirmoutier un

certain mouvement de navigation, et si, comme il y a lieu de l'espérer, cette navigation est enfin encouragée, *l'Ile de la Marine* prendra une grande part dans la prospérité commune.

Sa population, si bonne, si laborieuse, si énergique, le mérite largement. Puissent les prévisions ne pas se montrer trompeuses.





NOIRMOUTIER. — VUE PRISE DE LA GAILLARDIÈRE.